



**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : .....

Destruction directe d'habitats favorables à la reproduction sous emprise de la route (phase travaux, impact permanent), destruction directe de surfaces d'habitats favorables à l'hivernage

Altération  Préciser : .....

Fragmentation des habitats favorables aux espèces, interception des corridors de dispersion (phase d'exploitation, impact permanent)

Dégradation  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....

Master en Eco-ingénierie

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : .....

ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Region Bretagne

Départements : Ile et Vaine

Cantons : .....

Communes : Communes de Bourg-des-Comptes

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : .....

Plantation de haies (135 ml) et de boisements (710 m<sup>2</sup>) ainsi que 3 585 m<sup>2</sup> prévus dans le cadre du Dossier de défrichement (compensation monétaire)

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Mise en défens des zones sensibles (travaux), phasage travaux, compensation avec plantation de haies et de boisements, création de 2 hibernaculum, suivi réalisé par un écologue

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

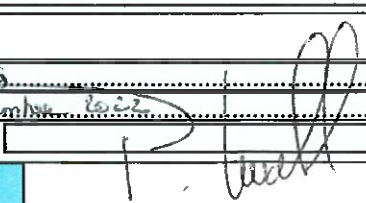
Un compte rendu des suivis des mesures mises en place sera envoyé aux services de l'état

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à BREZES

le 05 décembre 2012

Votre signature 

Envoyer par mail